

Augmentation du nombres de personnes dans le foyer

Par saxou, le 29/03/2009 à 22:35

bonsoir,

j'habite depuis deux mois dans une maison que je loue seule avec mes deux enfants. seulement mon ami qui a lui aussi deux enfants et moi voudrions maintenant habiter ensemble.

nous envisageons qu'il vienne habiter dans la maison que je loue... d'où mes questions:

- a t-on le droit de faire celà?
- le propriétaire peut-il refuser, étant donné que le nombre d'habitants va passer de trois à six?
- faut-il avertir le propriétaire? (je comptais le faire mais ma question va plutôt dans le sens, doit -on légalement le faire?)
- faut il resigner un bail? (mon ami souhaiterais que son nom apparaisse sur le bail, peut on simplement le rajouter ou faut il en rafaire unnouveau?)
- le propriétaire peut-il augmenter le loyer? (les charges augmenteront surement puisque le nombre de personne change ça je le sais, mais peut il en profiter pour augmenter le loyer?)

merci de vos réponses éventuelles

Par saxou, le 02/04/2009 à 09:07

je remonte ma question car j'ai peur qu'elle tombe aux oubliettes et j'aimerais vraiment savoir...

merci